

# REINSCRIPTION 2026/2027

\* \* \* \* \*

Chers adhérents,

Une nouvelle année de réinscription au club de l'Amitié arrive, chaque membre du C.A se chargera de cette tâche.

Pour leurs permettre de vérifier avec vous et de modifier notre fichier (n° de fixe, n° de portable, etc.), les réinscriptions pourront se faire à partir du

**lundi 01 Juin jusqu'au  
Vendredi 30 Octobre 2026.**

**Du lundi au vendredi de 14h15 à 17h00 (pas  
d'inscription pendant le goûter de 16h à 16h20)**

**Il vous faudra vous réinscrire au Club avant de vous inscrire  
aux Voyages, Sorties, et Activités payantes.**

- **Merci de respecter les horaires**  
***S'il ne vous est pas possible de ré-adhérer durant cette  
période merci de nous en aviser par email***

Vous devrez présenter un dossier complet : (Tout dossier incomplet ne  
pourra pas être traité)

- un **justificatif de domicile** (facture EDF, Quittance loyer, etc..) de moins de 3 mois, qui ne sera pas conservé par le club.
- 2 **photos récentes**
- Le **règlement de 38 €** pour l'année 2026/2027 pourra s'effectuer en espèce ou par chèque établi à « l'ordre du club de l'Amitié ».